

Motion du 27 octobre 2020 de Mmes et MM. Matthias Erhardt, Uzma Khamis Vannini, Yves Herren, Brigitte Studer et Olivier Gurtner: «Séances de commissions en visioconférence».

(Ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal,
lors de la séance du 28 octobre 2020)

MOTION

Considérant:

- le rebond des chiffres d'infections au nouveau coronavirus SARS-CoV-2;
- l'importance de la distanciation interpersonnelle pour lutter contre la propagation de l'agent pathogène;
- la recommandation du Conseil fédéral de favoriser le télétravail;
- l'arrêté du Conseil d'État du 23 octobre limitant les manifestations privées à 5 personnes;
- l'importance du travail politique, notamment en période de crise;
- l'absence de tout travail parlementaire durant la période de semi-confinement du printemps 2020,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'équiper les membres du Conseil municipal sans délai d'accès informatiques et outils nécessaires afin de pouvoir tenir, si nécessaire, les séances de commissions en visioconférence.